



pour le rayonnement des idées d'Henry Dunant

PRIX HENRY DUNANT RECHERCHE

Communiqué de presse

Genève, le 24 octobre 2016

C'est avec grand plaisir que la Fondation Prix Henry Dunant, en partenariat avec l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève, annonce le nom du lauréat pour le **Prix Henry Dunant Recherche 2016**. Après délibération et à l'unanimité du jury, le prix est attribué à **Madame Sabrina Henry** pour son mémoire intitulé :

« Transposition de la notion de « fonction de combat continue » dans les conflits armés internationaux et son application aux forces armées gouvernementales dans les conflits armés non internationaux ».

Ce prix souligne les liens étroits qui lient la Fondation à l'Académie depuis de nombreuses années. Ainsi, le Prix Henry Dunant sera remis par Mr. Roger Durand et Mr. Pierre-André Mourgue d'Algue, respectivement Président et Trésorier de la Fondation; lors de la remise de diplômes des étudiants de l'Académie, qui se déroulera dans l'auditoire A1A de la Maison de la Paix, le vendredi 28 octobre à 19h.

Le Prix Henry Dunant Recherche 2016 est attribué à Madame Sabrina Henry, étudiante du LLM en droit international humanitaire et droits humains à l'Académie de Genève, pour son mémoire intitulé: « *Transposition de la notion de « fonction de combat continue » dans les conflits armés internationaux et son application aux forces armées gouvernementales dans les conflits armés non internationaux* ». Ce travail propose une analyse critique des notions de « fonction de combat continue » et de « participation directe aux hostilités » et met en avant des propositions visant à étendre le champ d'application de la première de ces notions. Les arguments avancés, innovateurs, accessibles et nuancés, démontrent une parfaite compréhension du droit international humanitaire, ce qui a conduit le jury, composé de membres de la Fondation Prix Henry Dunant, de l'Académie et du Comité international de la Croix Rouge, à lui décerner ce prix pour ce travail fidèle dans son esprit aux valeurs promues par Henry Dunant.

Depuis 2005 la Fondation et l'Académie remettent conjointement ce prix afin de promouvoir les idéaux et engagements d'Henry Dunant en récompensant un travail académique de qualité exceptionnelle. Le but de ce prix est de contribuer à la diffusion des règles internationales visant à la protection des victimes de conflits armés. Le montant du prix s'élève à CHF 5'000.-

L'Académie, centre conjoint de la Faculté de droit de l'Université de Genève et de l'Institut de Hautes Études Internationales et du Développement, dispense des enseignements de haut niveau académique, mène et promeut la recherche juridique, organise des formations ainsi que des réunions d'experts et offre une expertise juridique dans le domaine du droit international relatif aux conflits armés.